



**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 28 janvier 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-huit janvier, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Anne CORBIERE - Céline PLANCHENAULT - Céline RENAUDIER

Excusés : Serge DEFRANCE (pouvoir à M. CORMIER) - Adrien DELAUNAY (pouvoir à M. DELLIERE)

Secrétaire de séance : Céline PLANCHENAULT

1-Station d'épuration - Intervenant : Michel ESNAULT (la Saur)

Monsieur Esnault rappelle la date de signature de la Délégation de Service Public en 2011 qui arrivera à échéance en 2023.

Avec la création de la nouvelle station d'épuration, il y a lieu de faire un avenant à ce contrat à compter de janvier 2015.

Monsieur Esnault expose les chiffres de 2014 et les changements avec l'avenant.

Délibération 2015-01-A :

Après exposé et débat le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'accepter l'avenant présenté par la SAUR,
- autorise Madame le Maire à signer tout afférent à ce dossier.

2 - Rénovation du clocher de l'église - Intervenant : Olivier DELLIERE

Monsieur DELLIERE présente le devis proposé par l'association « études et chantiers » qui s'élève à 29 131 €.

Il a été demandé un devis supplémentaire pour la mise à bas du plafond de la remise (bâtiment derrière la Mairie) dont le montant est de 510 €.

Délibération 2015-01-B :

Après exposé et débat le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'accepter le devis de l'association « Etudes et Chantiers » d'un montant de 29 131 €,
- autorise Madame le Maire à signer tout afférent à ce dossier.

3 - Sécurité dans le haut du bourg - Intervenant : Régis CHERBONNEAU

Le Conseil Général va remettre en état le mur de soutènement situé en haut du bourg en face du cimetière, il incombe à la Mairie de changer la clôture attenante. La pose sera effectuée par le Conseil Général et le grillage acheté par la Mairie.

4- Sortie à l'Assemblée Nationale

Un car de cinquante places sera commandé par la Mairie pour la visite de l'assemblée nationale, une vingtaine de places sont réservées pour les élèves de l'école de Daon.

Les réservations sont à prendre à la Mairie, les premiers inscrits seront les premiers servis.

5 - Questions diverses

DPU : parcelles D 581, 582, 597, 598, Impasse Buron, 599, 600, 602, Rue Dominique Godivier

Parcelles D 581, 582, 597, 598, Impasse Buron, 599, 600, 602, Rue Dominique Godivier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles D. 581, 582, 597, 598, Impasse Buron, 599, 600, 602, Rue Dominique Godivier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 25 février 2015 à 20 h 30.
Madame le Maire lève la séance à 22 h 45.